

# [Info concertation]

## Réhabilitation de la quatrième tranche des pavillons de la Cité-Jardin de Stains



La quatrième tranche des pavillonnaires est constituée de 128 logements situés aux adresses suivantes :

- 31 au 39, rue Raoul Duchêne (côté impair)
- 45 au 83, rue Léon Brochet (côté impair)
- 26 au 44, rue Albert Moreau (côté pair)
- 2 au 32, rue Adrien Agnès (côté pair)
- 17 au 23, avenue Paul Vaillant Couturier (côté impair)
- 3 au 17, rue Pelletier (côtés pair et impair)
- 1 au 67, rue Pierre Pierron (côté impair)
- 1 au 26, rue Lebrun (côtés pair et impair)
- 90 au 96, avenue de Stalingrad (côté pair)
- 1 au 10, place du 8 mai 1945 (côtés pair et impair)

## Les études pour la réhabilitation de vos pavillons se poursuivent...

**Nous avons le plaisir de vous annoncer la validation du dossier d'Avant-Projet remis par notre équipe de Maîtrise d'œuvre dans le cadre des études pour la réhabilitation de vos pavillons.**

**Cette étape nous a permis d'établir les axes du programme des travaux et de définir le budget de cette opération.**

**Aujourd'hui les études se poursuivent, avec pour objectif une désignation de l'entreprise au cours du troisième trimestre 2013.**

**Au mois de mai 2013, l'Office organisera la consultation des locataires, qui vous permettra de vous prononcer individuellement sur ce projet.**

### Retour sur les dernières rencontres avec les locataires

#### La réunion publique du 20 décembre 2012

- Le jeudi 20 décembre 2012 a eu lieu la première réunion publique autour du projet de réhabilitation de vos pavillons. La Maîtrise d'œuvre vous a présenté le diagnostic. La Maîtrise d'Ouvrage vous a présenté le planning des études et de la concertation avec les locataires. Un groupe de travail a été constitué pour participer activement à la concertation.

#### La réunion avec le groupe de travail et l'amicale des locataires du 9 janvier 2013

- Durant cette première réunion du groupe de travail, les équipes de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre ont présenté aux locataires et à l'Amicale les axes du programme de travaux ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- Les personnes présentes ont également été informées des travaux participant aux économies d'énergie et du calendrier prévisionnel.
- Des questions et une discussion animée ont permis d'approfondir les sujets traités.

#### La réunion publique du 16 janvier 2013

- Le mercredi 16 janvier 2013 a eu lieu la deuxième réunion publique. Les axes du programme de travaux présentés ont suscités beaucoup d'intérêt de la part des locataires présents.



## Les axes du projet

- FAVORISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- AMÉLIORER LE CONFORT DE VOS LOGEMENTS
- RENFORCER VOTRE SÉCURITÉ
- AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



### IMPORTANT

**Le programme de travaux de la quatrième tranche est ajusté en fonction de l'expérience acquise sur les trois tranches précédentes.**

## Les diagnostics techniques obligatoires

- Avant de faire des travaux dans vos logements, l'Office est tenu de faire réaliser des diagnostics techniques obligatoires dans le cadre de la protection de la santé des travailleurs. Il s'agit de faire une recherche de l'amiante dans les matériaux et de la présence de plomb dans les peintures.
- Vous serez invités par courrier, à laisser l'accès à votre logement aux entreprises mandatées par l'Office :
  - Recherche d'amiante : Pyramide Conseils.
  - Recherche de plomb : Socotec.
- **A noter** : dans le cas où ces diagnostics n'auraient pas pu être réalisés à votre domicile, les travaux ne pourront être effectués. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir permettre l'accès à vos logements dans les délais prévus afin de ne pas retarder l'avancement de l'opération.

## Le lancement du vote des locataires au mois de mai 2013

**Suite aux différentes actions de concertation menées avec vous, l'Office vous invitera à donner votre avis individuellement sur le projet.**

- Pour cela, une réunion publique sera organisée au mois d'avril afin de vous présenter le programme définitif des travaux, le plan de financement et des exemples d'évolutions de quittances.
- A l'issue de cette réunion, les locataires recevront par courrier une plaquette de vote ainsi qu'un coupon réponse à nous retourner dans le délai qui y sera indiqué. Durant cette période, une permanence sera organisée afin d'étudier avec vous, lors d'entretiens individualisés, votre évolution de quittance après travaux.
- Sur la base de ces informations, chaque locataire pourra se prononcer sur la réalisation du projet de réhabilitation.



## Le calendrier prévisionnel



## Les prochaines réunions

- Groupe de travail le 10 avril 2013
- Réunion publique au mois d'avril 2013